

Mouvement intra-départemental 2024

Demande de bonification exceptionnelle au titre du handicap

document à transmettre avec les pièces justificatives sous pli cacheté à l'attention du médecin du travail, par courrier postal à la division 1er degré – bureau du mouvement et des opérations de gestion collective

L'enseignant

Nom, Prénom

Affectation
actuelle

Modalité d'affectation nomination à titre :

définitif provisoire

Adresse
personnelle

Coordonnées
personnelles

Adresse électronique professionnelle
.....@ac-bordeaux.fr

Demande de bonification exceptionnelle au titre :

- de l'enseignant bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE)
- du conjoint bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE)
- de l'enfant bénéficiaire de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)
- de l'enfant souffrant d'une maladie grave

Pièces justificatives obligatoires :

Joindre à la présente fiche les documents ci-après, sous pli confidentiel, à l'attention du médecin du travail

- Une lettre expliquant la demande et la corrélation entre la situation de handicap et l'affectation sollicitée (préciser en quoi l'affectation améliorera les conditions de vie de la personne concernée)
- La copie des notifications de la MDPH (RQTH en cours de validité, RQTH du conjoint en cours de validité, AEEH en cours de validité)
- Les justificatifs concernant la reconnaissance d'une maladie professionnelle ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10% et titulaire d'une rente ou d'une pension d'invalidité
- La carte d'invalidité ou de pension telle que définie par la loi du 11/02/2005
- Tout justificatif attestant que l'affectation demandée garantira une amélioration de la situation de la personne concernée

Fait à le

Signature de l'enseignant :

Cadre réservé à l'administration

Avis du médecin du travail